

### **3- AUGMENTER L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE**

La Ville gère en régie 9 crèches collectives, 4 jardins d'enfants, 2 jardins des découvertes, 1 Accueil familial et deux RAM dont le **RAM du Moulin qui a ouvert ses portes en janvier 2015**.

3 établissements d'accueil sont gérés dans le cadre de délégation de service public. 3 crèches privées et 2 micro crèche viennent compléter l'offre municipale dans le cadre d'un maillage cohérent du territoire. 200 assistantes maternelles exercent leur activité à domicile et de manière libérale.

Le nombre de berceaux municipaux, gérés en DSP ou réservés auprès d'une société de crèches s'élève à 781 et permet l'accueil de près de 800 enfants.

Le nombre de berceaux agréés par la PMI est de 978 berceaux financés par la CAF dans le cadre de la PSU. **L'année 2015 a été marquée par l'ouverture de la Crèche des Fées (60 berceaux)**.

Le taux de couverture du commun est de 65,8% pour une moyenne départementale de 59 %, il dépasse les objectifs fixés par le rapport Tabarot (2008) qui préconisait 60 berceaux pour 100 enfants de moins de trois ans.

#### **PRIORITES 2016**

Les priorités fixées pour 2016 doivent contribuer à optimiser les conditions d'accueil des enfants et maîtriser les coûts.

- **Restructuration de la crèche et du jardin d'enfants des Deux Coupoles** en un seul établissement permettant une optimisation des locaux et une extension de la capacité d'accueil. Ce nouvel établissement sera géré dans le cadre d'une DSP et les travaux seront pris en charge par le délégataire. Ouverture janvier 2017.
- **Restructuration de la crèche des Cèdres** afin d'augmenter sa capacité d'accueil et favoriser la continuité de l'accueil